

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 30 avril 2012, à 20 heures, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Madame et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, sous la présidence de madame Lyne Beaulieu, mairesse suppléante.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
M^e Marc Giard, *directeur des Services juridiques & greffier.*

Sont absents : Monsieur le maire Martin Dampousse
Monsieur le Conseiller Francis Rinfret

MOMENT DE RECUEILLEMENT

Le greffier informe le Conseil que l'avis de convocation concernant la tenue de la présente séance a été dûment signifié, conformément à la Loi.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires.

- Centre multisports de Varennes - Appui de la Ville de Varennes : Raison motivant l'adoption immédiate de l'appui au centre multisports - Description du projet du centre multisports et coûts anticipés.

Fin de la première période de questions

2012-170 Émission d'obligations 2 035 000 \$ - 15 mai 2012 Adjudication : Valeurs mobilières Desjardins inc.

Attendu que conformément aux règlements d'emprunt numéros 600, 601, 662, 535, 693, 705, 760, 774 et 779, la Ville de Varennes souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance ;

Attendu que la Ville de Varennes a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 15 mai 2012, au montant de 2 035 000 \$;

Attendu qu'à la suite de cette demande, la Ville de Varennes a reçu les soumissions ci-dessous détaillées :

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
Valeurs mobilières Desjardins inc.	98,41600	119 000 \$	1,50000 %	15-05-2013	2,83081%
		123 000 \$	1,85000 %	15-05-2014	
		127 000 \$	2,15000 %	15-05-2015	
		130 000 \$	2,35000 %	15-05-2016	
		1 536 000 \$	2,50000 %	15-05-2017	
Valeurs mobilières Banque Laurentiennes inc.	98,30700	119 000 \$	1,50000 %	15-05-2013	2,85113 %
		123 000 \$	1,80000 %	15-05-2014	
		127 000 \$	2,10000 %	15-05-2015	
		130 000 \$	2,30000 %	15-05-2016	
		1 536 000 \$	2,50000 %	15-05-2017	

Financière Banque Nationale inc.	98,66500	119 000 \$	1,50000 %	15-05-2013	2,85629 %
		123 000 \$	1,95000 %	15-05-2014	
		127 000 \$	2,10000 %	15-05-2015	
		130 000 \$	2,35000 %	15-05-2016	
		1 536 000 \$	2,60000 %	15-05-2017	
Marchés mondiaux CIBC inc.	98,35100	119 000 \$	1,80000 %	15-05-2013	3,13575 %
		123 000 \$	2,10000 %	15-05-2014	
		127 000 \$	2,30000 %	15-05-2015	
		130 000 \$	2,55000 %	15-05-2016	
		1 536 000 \$	2,80000 %	15-05-2017	

Attendu que l'offre ci-haut provenant de Valeurs mobilières Desjardins inc. s'est avérée être la plus avantageuse pour la Ville de Varennes ;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la Conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que l'émission d'obligations au montant de 2 035 000 \$ de la Ville de Varennes soit adjugée à Valeurs mobilières Desjardins inc.;

Que demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission ;

Que M. Martin Damphousse, maire et M^{me} Denise Beauchemin, trésorière, soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance ;

Que CDS agisse au nom de ses adhérents comme d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et CDS ;

Que CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

Adoptée.

2012-171 Émission d'obligations 2 035 000 \$ - Concordance

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Varennes souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, un montant total de 2 035 000 \$:

Règlements d'emprunt #	pour un montant de
600	152 100 \$
601	390 000 \$
662	150 900 \$
535	45 600 \$
693	500 000 \$
705	30 000 \$
760	290 000 \$
774	16 400 \$
779	460 000 \$

Attendu que, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises ;

En conséquence, Il est proposé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais appuyé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 2 035 000 \$;

Que les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 15 mai 2012;

Que ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et CDS ;

Que CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises »;

Que pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante: Banque Nationale du Canada, 2020, boul. René-Gaultier, Varennes, (Québec) J3XB 1N9.

Que les intérêts soient payables semi-annuellement, le 15 mai et le 15 novembre de chaque année ;

Que les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

Que les obligations soient signées par le maire et la trésorière. La Ville de Varennes, tel que permis par la loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Adoptée.

**2012-172 Émission d'obligations 2 035 000 \$ - 15 mai 2012
Courte échéance**

Il est proposé par madame la Conseillère Natalie Parent appuyé par madame la Conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que, pour réaliser l'emprunt au montant total de 2 035 000 \$, effectué en vertu des règlements numéros 600, 601, 662, 693, 705, 760 et 779, la Ville de Varennes émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de

CINQ (5) ans (à compter du 15 mai 2012) ; en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2018 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 600, 601, 662, 535, 693, 705, 760, 774 et 779 chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée.

**2012-173 Centre multisports de Varennes
Appui de la Ville de Varennes**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil appuyé par madame la Conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal appuie le projet du Centre multisports de Varennes pour l'aménagement d'un centre multisports afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du MELS dans le cadre du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives* – phase II.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires.

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse suppléante lève la séance à 20 h 16.

La mairesse suppléante,

Le directeur des Services Juridiques et greffier,

Lyne Beaulieu

Me Marc Giard, OMA